

tels que décrits dans les notes annexes, et, d'autre part, des règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, tels que définies dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice clos le 31 mars 2005 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles, à l'exception de normes IAS 32 et IAS 39 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, sont appliquées depuis le 1^{er} avril 2005.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans les notes annexes et, d'autre part, des règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, tels que définies dans le règlement général de l'AMF.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe qui expose :

— les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui, tout en restant conformes aux règles de présentation et d'information définies dans la recommandation du CNC 99-R-01 et le Règlement général de l'AMF, n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ;

— les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 mars 2006 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 septembre 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris, le 30 novembre 2005.

Les commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit : Philippe Venet & Associés :
CHRISTIAN PERRIER ; Associé ; PHILIPPE VENET.

07566

PERNOD RICARD EUROPE (Capital détenu à 100 % par Pernod Ricard.)

Société anonyme au capital de 40 000 000 €.
Siège social : 2, rue de Solférino, 75007 Paris.
302 453 592 R.C.S. Paris.

Les comptes annuels du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2005, approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 3 novembre 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Le Publieur Légal » du 16 décembre 2005.

07503

PERNOD RICARD FINANCE (Capital détenu à 99,9 % par Pernod Ricard.)

Société anonyme au capital de 77 000 000 €.
Siège social : 12, place des Etats-Unis, 75016 Paris.
349 785 238 R.C.S. Paris.

Les comptes annuels du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2005, approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 8 novembre 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Le Publieur Légal » du 16 décembre 2005.

07499

PERNOD (Capital détenu à 99,9 % par Pernod Ricard.)

Société anonyme au capital de 40 000 000 €.
Siège social : 120, avenue du Maréchal Foch, 94015 Créteil cedex.
302 208 301 R.C.S. Créteil.

Les comptes annuels du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2005, approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 2 novembre 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Le Publieur Légal » du 16 décembre 2005.

07505

S.A. PETERCAM

Siège social : Place Sainte Gudule 19, 1000 Bruxelles.
RPM Bruxelles & T.V.A. 0451071477.

Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.
(Rapport à l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2005.)

Bilan au 31 décembre 2004.

Actif	2004	2003
II. Immobilisations incorporelles	280 085,62	370 381,42
III. Immobilisations corporelles	1 957 488,53	2 110 869,20
A. Terrains & constructions	181 131,74	611 555,47
B. Installations & équipements	621 112,02	740 061,71
C. Matériel et mobilier	1 155 244,77	759 252,02
IV. Immobilisations financières	30 238 116,35	45 620 626,67
A. Entreprises liées	29 275 087,51	43 256 405,35
1. Participations	29 275 087,51	41 665 344,35
2. Créances		1 591 061,00
B. Entreprises apparentées	410 156,01	2 046 156,87
1. Participations	410 156,01	2 046 156,87
C. Autres immobilisations	552 872,83	318 064,45
2. Créances et cautions	552 872,83	318 064,45
Actifs immobilisés	32 475 690,50	48 101 877,29
VI. Avoirs en position	2 373 469,62	803 569,43
A. Valeurs en portefeuille	2 373 469,62	803 569,43
4. Valeurs cotées et assimilées	2 373 469,62	803 569,43
VII. Créances à un an au plus	68 164 168,40	79 450 565,66
A. Créances commerciales	59 002 716,04	66 962 998,63
B. Autres créances	9 161 452,36	12 487 567,03
VIII. Placements de trésorerie	397 607 313,53	298 786 163,30
B. Autres placements	397 607 313,53	298 786 163,30
IX. Valeurs disponibles	61 839 858,79	36 859 407,61
X. Comptes de régularisation	1 397 375,91	882 097,48
Actifs circulants	531 382 186,25	416 781 803,48
Total de l'actif	563 857 876,75	464 883 680,77

Passif	2004	2003
I. Capital	2 500 000,00	2 500 000,00
A. Capital souscrit	2 500 000,00	2 500 000,00
II. Primes d'émission	4 135 205,25	
IV. Réserves	77 989 467,62	77 989 467,62
A. Réserve légale	1 239 467,62	1 239 467,62
C. Réserve disponible	76 750 000,00	76 750 000,00
V. Bénéfice (perte) reporté	5 337 393,79	134 295,94
Capitaux propres	89 962 066,66	80 623 763,56
VII. Provisions & impôts différés	24 935,51	24 935,51
A. Provisions pour risques et charges	24 935,51	24 935,51
VIII. Dettes à plus d'un an	30 973,63	39 707,48
A. Dettes financières	30 973,63	39 707,48
3. Dettes location-financement & assimilées	30 973,63	39 707,48
IX. Dettes à un an au plus	473 348 175,63	381 987 942,01
A. Dettes échéant dans l'année	6 233,59	128 706,24
B. Dettes financières	4 543 726,32	865 890,66
1. Etablissements de crédits	4 543 726,32	865 890,66
C. Dettes commerciales	437 432 981,99	344 999 570,95
1. Clients créditeurs	393 885 413,34	306 851 605,85
2. Encours d'opérations	43 547 568,65	38 147 965,10
E. Dettes fiscales et sociales	4 749 973,81	4 184 328,20
1. Impôts et taxes	2 073 494,39	1 788 065,68
2. Rémunérations et charges sociales	2 676 479,42	2 396 262,52
F. Autres dettes	26 615 259,92	31 809 445,96
X. Comptes de régularisation	491 725,32	2 207 332,21
Dettes & provisions	473 895 810,09	384 259 917,23
Total du passif	563 857 876,75	464 883 680,77

Résultats.

	2004	2003
I. Produits d'exploitation	76 539 682,46	50 195 065,67
A. Courtages & commissions	36 282 912,69	23 913 631,27
B. Ecarts sur transactions	3 428 382,61	3 476 450,24
C. Autres prestations	36 828 387,16	22 804 984,16